

SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL SA
 Société anonyme au capital de 47.318.460 euros
 Siège social : 20-22 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS
 572 182 269 RCS PARIS

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(attribution d'actions gratuites le 27 novembre 2015)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rendons compte, conformément aux dispositions légales en vigueur, de l'usage qui a été fait de l'autorisation et de la délégation de compétence qui a été consentie à votre conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 mai 2015, en application des dispositions de l'article L 225-129-1 du Code de commerce.

Conditions de la délégation

Le 28 mai 2015, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, dans sa 22^{ème} résolution, a autorisé le conseil d'administration à procéder, au profit de certains mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou de ses filiales de son choix, à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 1 % du capital social de la Société tel que constaté à l'issue de l'assemblée susvisée.

Durée de la délégation : trente-huit mois à compter de l'assemblée susvisée.

Utilisation de la délégation

Le conseil d'administration du 27 novembre 2015 a décidé d'attribuer 10.500 actions gratuites au profit :

- de Monsieur Philippe Lemoine, directeur général de la Société de la Tour Eiffel, à hauteur de 2.500 actions gratuites, dont l'attribution définitive est conditionnée à l'atteinte après une période de 2 ans d'une condition de performance.
- des salariés de TEAM Conseil, filiale de la Société de la Tour Eiffel, à hauteur de 8.000 actions gratuites, avec une condition de présence.

Incidence sur la situation des titulaires de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, en particulier en ce qui concerne la quote-part des capitaux propres à la clôture du dernier exercice

Cette attribution a l'incidence théorique suivante:

	Nombre d'actions au 30/06/15	Capitaux propres part du groupe au 30/06/15	Quote part des capitaux propres par action
Avant attribution des 10.500 actions gratuites	7 265 628	526 383 000,00 €	72,45 €
Après attribution des 10.500 actions gratuites	7 276 128	526 383 000,00 €	72,34 €

Incidence théorique sur la valeur boursière actuelle de l'action de la Société, telle qu'elle résulte de la moyenne des vingt séances de bourse précédant la date d'attribution des actions gratuites

Cette attribution a l'incidence théorique suivante:

	Nombre d'actions composant le capital au 27/11/15	Capitalisation boursière	Cours de bourse
Avant attribution des 10.500 actions gratuites	9 463 307	460 957 683,97 €	48,71 €
Après attribution des 10.500 actions gratuites	9 473 807	461 469 138,97 €	48,71 €

Fait à Paris
Le 22 mars 2016



Le Conseil d'administration